

## **ANNEXE 9. Présentation succincte des membres du COPIL Forêt d'Exception® en Montagne de Reims**

**La signature du Protocole d'accord et du Contrat de projet par le Préfet de région Champagne-Ardenne et par le Directeur du conseil régional Champagne-Ardenne représente une réelle adhésion à la démarche Forêt d'Exception® des services de l'Etat à l'échelle régionale. La continuité de cet engagement se fera auprès des représentants de la nouvelle région Grand Est.**

- **Conseil départemental de la Marne**

Le conseil départemental soutient le projet Forêt d'Exception® en Montagne de Reims depuis 2011 en accompagnant l'ONF dans l'entretien des équipements touristiques et la mise en œuvre des aménagements paysagers. Il est propriétaire du parking du Cadran sur la RN51, actuellement aire de stationnement principale pour accéder à la forêt du Chêne à la Vierge.

- **Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Champagne-Ardenne**

La DREAL travaille aux côtés de l'ONF sur les thèmes du paysage et de l'écologie sur les forêts domaniales candidates au label Forêt d'Exception® : Natura 2000, ZNIEFF, site classé, etc.

- **Direction départementale des territoires de la Marne**

Le Service eau, environnement et préservation des ressources (SEEPR) de la DTT est particulièrement impliqué sur les questions liées à la gestion durable de la ressource en eaux, la chasse et la promotion des fonctions économiques de la forêt.

- **Maisons de Champagne Moët & Chandon et Veuve Clicquot Ponsardin**

cf. présentation en page 55.

- **Parc naturel régional de la Montagne de Reims**

cf. présentation en pages 41-42 et 52-54.

- **Mission Coteaux, maisons et caves de Champagne – Patrimoine mondial**

cf. présentation en page 56.

- **Ville de Reims et Reims Métropole**

Avec 182 592 habitants en 2013, Reims est la douzième commune de France par sa population et la ville la plus peuplée de la Marne. La communauté d'agglomération Reims Métropole compte actuellement 16 communes. En 2017, la communauté urbaine du Grand Reims regroupera 144 communes et comptera alors plus de 290 000 habitants, faisant de cette intercommunalité la deuxième de la nouvelle région, derrière celle de Strasbourg. Les forêts de Verzy et du Chêne à la Vierge se trouveront alors sur ce nouveau territoire de compétence. Reims Métropole est devenue signataire du contrat de projet Forêt d'Exception® en 2015, principalement intéressée par l'accessibilité aux loisirs nature et à leur promotion envers ses habitants.

- **Ville d'Épernay**

Comptant officiellement 24 035 habitants en 2010, Épernay est la troisième ville la plus peuplée de la Marne. Le maire, également président de la communauté de communes Épernay-Pays de Champagne, a été élu vice-président du nouveau conseil régional Grand-Est en charge de la solidarité territoriale, la qualité de vie et la transition énergétique en 2016.

- **Commune de Hautvillers**  
 Hautvillers, berceau du Champagne, est la commune la plus impliquée dans la valorisation de la forêt domaniale de Hautvillers. Au-delà de sa contribution au COPIL, elle participe financièrement aux actions Forêt d'Exception® (requalification du parking des Rinsillons en 2015, pose du mobilier du sentier du Pic noir en 2016).
- **Commune de Verzy**  
 Verzy est une commune reliée à énormément d'éléments historiques de la forêt de Verzy. Elle participe activement aux réflexions Forêt d'Exception® et a accueilli la deuxième édition des Rencontres Forestières en 2015.
- **Communes de Germaine, Louvois, Mutigny, Aÿ-Champagne et Champillon**  
 Germaine, Louvois, Mutigny et Aÿ-Champagne sont 4 communes forestières impliquées dans le COPIL Forêt d'Exception®. Germaine, relié à une gare Ter, a la capacité de devenir une véritable porte d'entrée de la forêt du Chêne à la Vierge pour les habitants des grandes villes. La maire de Germaine est également la présidente du COPIL Forêt d'Exception®. Champillon, commune voisine de Hautvillers, prend également part aux réflexions liées à la forêt de Hautvillers.
- **Centre régional de la propriété forestière de Champagne-Ardenne / Communes forestières de la Marne**  
 Le CRPF et les Communes forestières participent à Forêt d'Exception® principalement sur les questions relatives à l'équilibre sylvo-cynégétique ainsi que sur la valorisation des produits bois et l'amélioration des accès au massif pour l'exploitation forestière. Ils constituent des partenaires incontournables dans le développement d'une filière bois locale et d'une offre de loisirs cohérente à l'échelle du massif forestier de la Montagne de Reims.
- **Programme de reconnaissance des certifications forestières de Champagne-Ardenne**  
 La gestion durable des forêts menée par l'ONF est reconnue depuis 2003 par le label d'éco-certification PEFC. Avec Forêt d'Exception®, l'objectif est de promouvoir le développement des surfaces écocertifiées PEFC sur l'ensemble du massif forestier de la Montagne de Reims.
- **Interprofession Valeur Bois**  
 L'association Valeur bois fédère les professionnels de la forêt et du bois. Elle assure la promotion de la filière bois champardennaise, menant des réflexions sur la valorisation et l'utilisation locale du bois auprès des entreprises de transformation et des acteurs intéressés.
- **Fédération départementale des chasseurs de la Marne**  
 La FDC51 fédère les nombreux chasseurs du territoire de la Montagne de Reims. La diffusion des calendriers de chasse et la création d'une filière d'équarrissage sont deux actions exemplaires Forêt d'Exception® présentées dans ce dossier. Ce partenaire intervient sur de nombreuses thématiques allant de la gestion sylvo-cynégétique à la sensibilisation du public aux activités forestières.
- **Groupement de gestion et de développement forestier de la Marne / Union des sylviculteurs de la Marne**  
 Le GGDFM et l'USM sont deux structures dédiées à la forêt privée : le 1<sup>er</sup> propose ses services pour les travaux forestiers (plan simple de gestion, martelage et commercialisation des coupes), le second représente et défend les intérêts des propriétaires forestiers.

- **Syndicats intercommunaux de gestion forestière de la Charmoise et de Trépail**  
 Les SIGF ont pour but la mise en valeur, la gestion et l'amélioration de la rentabilité des bois, forêts et terrains à boiser appartenant aux communes et relevant du régime forestier. Le SIGF de la Charmoise regroupent 5 communes (Verzy, Verzenay, Beaumont-sur-Vesle, Mailly-Champagne et Prunay) et le SIGF de Trépail 3 communes (Trépail, Vaudemange et Billy-le-Grand) dont les forêts encerclant la domaniale de Verzy.
- **Agence régionale de la construction et de l'aménagement durable en Champagne-Ardenne**  
 L'ARCAD est un centre de ressources, d'expertise et de conseil dédié à tous les acteurs de la construction et de l'aménagement durables. L'objectif de l'agence, au sein de Forêt d'Exception®, est d'accompagner l'émergence de projets de construction de bâtiments à ossature bois.
- **Université de Reims Champagne-Ardenne**  
 L'URCA fait bénéficier Forêt d'Exception® de l'expertise de ses nombreux scientifiques ainsi que de la réalisation de stages grâce aux étudiants. Les relevés LIDAR constituent le prochain projet d'envergure en cours d'élaboration conjointe.
- **Comité régional de tourisme de Champagne-Ardenne**  
 Le CRT est fortement impliqué dans toutes les activités cyclistes ainsi que dans la création d'une plateforme web-SIG participative de sentiers de randonnée. Il constitue un relai incontournable de l'information touristique liée aux actions Forêt d'Exception® sur le territoire.
- **Agence de développement du tourisme de la Marne**  
 L'ADT diffuse toutes les informations concernant l'offre d'accueil développée en forêt, en particulier sur le recensement et la valorisation des arbres remarquables, la promotion des Faux de Verzy. La création de formules touristiques clé en main est une action à développer dans le futur.
- **Comité départemental de randonnée pédestre de la Marne**  
 Le CDRP de la Marne fédère les associations de randonneurs du département et entretient les sentiers balisés inscrits au PDIPR. Organisateur de manifestations sur le massif, il est en plus concerné par le développement d'itinéraires de randonnée et la mise à jour du topoguide local.
- **Comité départemental de cyclisme de la Marne / Comité départemental de cyclotourisme de la Marne**  
 Ces deux comités sportifs regroupent l'ensemble des clubs pratiquants (route, VTT, BMX, piste, cyclocross, loisirs, etc.). Via Forêt d'Exception®, ils s'impliquent dans le développement d'une offre correspondant aux attentes de leurs adhérents et l'organisation de manifestations. Plusieurs clubs VTT se sont d'ailleurs portés bénévoles dans le développement de circuits au Chêne à la Vierge.
- **Comité départemental de course d'orientation de la Marne / Association Sillery Orientation**  
 La course d'orientation est un sport nature qui se développe énormément en Montagne de Reims. Ces deux structures ont intégré Forêt d'Exception® afin de faire valoir cette nouvelle pratique et créer des circuits officiels en forêt, ouverts à tous les publics.